

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Pays de la Loire			
Avis de la réunion plénière			
Le nombre de votants est de : 17 membres Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement			
Date de la réunion : 10/12/2020	Avis sans rapporteur	Objet : Avis sur une demande de dérogation concernant des travaux sur les remparts de Guérande (44) numéro de projet Onagre : 2020-11-33x-01001	Avis <i>Favorable sous condition</i>

Le CSRPN salue la mesure qui consiste à poser des nids artificiels dans d'autres secteurs des remparts avant les travaux, avec système de repasse pour inciter les Martinets noirs à fréquenter ces secteurs et repérer les nouveaux nids.

Il salue aussi la volonté du maître d'ouvrage d'avoir recherché des retours d'expériences sur les mesures prises en phase travaux notamment sur l'échafaudage, et sur l'intégration de la biodiversité dans les travaux de restauration avec la pose de divers types de nichoirs.

La pose de nichoirs « aériens » sur l'échafaudage étant particulièrement originale, mais aussi risquée pour le succès reproducteur (intempéries, bruit), le CSRPN demande qu'un suivi de ce succès reproducteur (taux d'occupation des nids, nombre de jeunes à l'envol) soit réalisé :

- sur les nichoirs « aériens » temporaires posés sur l'échafaudage,
- sur les nouveaux nichoirs créés de manière pérenne.

Vote :

- Favorable sous condition de mise en œuvre des suivis mentionnés : 17
- Abstention : 0
- Contre : 0

Date de signature : 7 janvier 2021

Le président du CSRPN

Willy Chéneau

